



CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 060-216001743-20260429-29DELCLM_240426-DE
Extrait du Journal des Délibérations
du vendredi 24 avril 2026

ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

VILLE DE CREIL

CONVOCACTION
Date : 10 avril 2026
Affichée le : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En 39
exercice :
Présents : 32
Votants : 27
Pouvoirs : 6
Absent : 1

Étaient présents : M. Omar YAQOUB - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - Mme Danielle SOKOLONSKI - M. Amadou KA - Mme Peggy MOUELLÉ - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOUI - M. Thierno DIALLO - Mme Rosa OULD SAID - M. Amir ZAFAR - Mme Fadila KEZZOUL - M. Mohamed CAHOUCHE - Mme Karima BOUHAMIDA - Mme Wanessa TOUATI-AHMED - Mme Patricia RÉGENT - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - Mme Nazish PERVAIZ - Mme Bénédicte ALHERBE - Mme Néjia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Sarah YAQOUB - M. Heddi FADHLI - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - Mme Nabila BEJAOUI - M. Ahmed BOUKHALFA - Mme Döndü ALKAYA - M. Emmanuel PERRIN - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME.

LISTE DES DELIBERATIONS
AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

27 AVR. 2026

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

29 AVR. 2026

Absents représentés

M. BOUJDOUN
M. NOUWYNCK
M. MBAYE
Mme DHOURY-LEHNER
Mme FAZAL
Mme EL BAKKALI

Pouvoir à M. RIFI SAIDI
Pouvoir à Mme SOKOLONSKI
Pouvoir à M. DIALLO
Pouvoir à M. DEME
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. PERRIN

Absents excusés

Absents non représentés

M. AKABLI.

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI

29 Associations Culturelles Creilloises - Subventions de fonctionnement et de projets 2026

■ **Rapport de présentation :**

Peggy MOUELLÉ, Adjointe

Akteur majeur du vivre ensemble et du lien social, les associations creilloises mènent des actions au quotidien reconnues par les habitants et les pouvoirs publics. En complément des aides en nature (prêt de salle, matériels, etc ...), la ville de Creil souhaite apporter une aide financière directe à certaines associations selon l'intérêt local de leurs actions.

Dans le cadre de cette campagne de subvention, il vous est proposé de subventionner 12 associations pour un montant total de 508 980 €.

- Le montant total des subventions en fonctionnement s'élève à 478 480 €
- Le montant total des subventions sur projet s'élève à 30 500 €

I Subventions de fonctionnement

Les associations culturelles apportent une multitude de bienfaits à la ville : la richesse culturelle et variée, la réalisation d'actions dynamiques. Elles contribuent aussi à l'éducation en proposant des ateliers. Elles sensibilisent la population à des sujets, artistiques et historiques.

Le versement de la subvention est conditionné à la transmission préalable, par le bénéficiaire, du bilan financier et du rapport d'activité de l'année N-1. A défaut de production de ces documents, aucune subvention ne pourra être attribuée au titre de l'exercice concerné.

Il est proposé le versement des subventions aux associations réparties dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION
AMOI	300 €
ATELIER DE PEINTURE ET DES ARTS DE CREIL	200 €
CLAP	200 €
COMITE D'ORGANISATION DE LA VILLE AUX LIVRES	20 000 €
COMPAGNIE L'ART M'ATTEND	400 €
FAÏENCERIE	450 000 €
GAMERS GARDEN	300 €
LA LYRE CREILLOISE	380 €
LA VOIX EST LIBRE	200 €
LES AMIS DU CONSERVATOIRE	2 500 €
PLACE AU SOLEIL	1 500 €
ROCK'N ROLL ART	2 500 €
TOTAL DES SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	478 480 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
 Reçu en préfecture le 29/04/2026
 Publié le 29/04/2026
 ID : 060-216001743-20260429-29DELPCM_240426-DE

II Subventions sur projet

Afin d'accompagner et d'encourager les associations dans la mise en place de projets spécifiques au bénéfice des creillois, des subventions sur projet sont attribuées.

Au titre de l'année 2026, trois associations sollicitent une participation financière de la mise en place de leur projet.

Le versement de la subvention est conditionné à la transmission, par le bénéficiaire, d'un bilan qualitatif et financier de l'action subventionnée. En cas de non-résiliation totale ou partielle de l'action, le bénéficiaire sera tenu au remboursement, total ou partiel, des sommes versées.

LA FAÏENCERIE - Festival Mosaïque 2026

La septième édition du festival Mosaïque se tiendra comme chaque année en ouverture de la saison de la Faïencerie, le 4^{ème} week-end de septembre du 24 au 27 septembre 2026. Il propose une programmation pluridisciplinaire dans l'espace public à Creil et à l'échelle de l'agglomération Creil Sud Oise. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de revalorisation du patrimoine des quartiers de la ville de Creil notamment (patrimoine naturel, historique et industriel). Les formes artistiques programmées permettent une résonance entre zones urbaines et rurales, invitant ainsi le public à explorer son environnement. Pour la programmation 2026, le spectacle qui se tiendra à Creil portera un volet participatif très important. Il s'agit d'amener les habitants à travers une série d'ateliers à se joindre à la représentation grand public le 26 septembre 2026.

COVAL - 40^{ème} anniversaire du salon du livre et de la BD

Ce projet permet la rencontre avec des auteurs et des artistes de toute expression, pour développer l'imaginaire et s'ouvrir sur le monde. Il permet l'accès à la lecture pour tous, dès le plus jeune âge, comme facteur d'émancipation et de liberté, comme axe majeur contre la fracture sociale et les inégalités. Il favorise l'intégration de toutes les populations par le biais de la lecture.

Seront invités sur cette 40^{ème} édition du salon du livre, des illustrateurs d'affiches, des invités d'honneur, des acteurs essentiels à la culture, des partenaires « Livre et Lecture ». Le thème des rencontres et des débats proposés sera autour de l'avenir et de la culture. C'est aussi un lieu de dialogue par excellence, un espace de coopération et de concertation entre les professionnels du livre et de la lecture pour favoriser le développement de la création littéraire, la diffusion du patrimoine écrit et le développement de la lecture en renforçant le maillage territorial. Le salon de livre est aussi un lieu de convivialité et de partage.

ROCKNROLL'ART - les creillois à l'assaut du cinéma

Ce projet consiste en la réalisation de 3 courts-métrages, conçus comme des outils de professionnalisation pour des comédiens et réalisateurs creillois, en formation, en apprentissage ou en début de carrière.

Chaque court-métrage est pensé pour permettre :

- aux comédiens de jouer des scènes dialoguées fortes, directement exploitables en bande démo
- aux réalisateurs de valoriser leur capacité de narration, de direction d'acteurs et de mise en scène

Cette action s'inscrit dans une démarche de soutien à la jeunesse et aux habitants creillois, de valorisation de la création artistique locale et de renforcement de l'insertion professionnelle dans les métiers culturels.

Il est proposé le versement des subventions aux associations réparties dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS SUR PROJET 2026
COMITE D'ORGANISATION DE LA VILLE AUX LIVRES	4 500 €
FAÏENCERIE	25 000 €
ROCK'N ROLL ART	1 000 €
TOTAL DES SUBVENTIONS SUR PROJET	30 500 €

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu la délibération n°18 en date du 16 février 2026 relative à la convention d'objectifs entre l'association « Faïencerie-Théâtre de Creil » et la ville de Creil,
Vu les crédits inscrits au budget de la ville,
Considérant le besoin de trésorerie des associations,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 27	Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prends pas part au vote : 11
--------------	-----------	------------	----------------	---------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'approuver au titre de l'année 2026, l'attribution de subventions de fonctionnement, conformément aux tableaux d'attribution, ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ATTRIBUÉES 2026
AMOI	300 €
ATELIER DE PEINTURE ET DES ARTS DE CREIL	200 €
CLAP	200 €
COMITE D'ORGANISATION DE LA VILLE AUX LIVRES	20 000 €
COMPAGNIE L'ART M'ATTEND	400 €
FAÏENCERIE	450 000 €
GAMERS GARDEN	300 €
LA LYRE CREILLOISE	380 €
LA VOIX EST LIBRE	200 €
LES AMIS DU CONSERVATOIRE	2 500 €
PLACE AU SOLEIL	1 500 €
ROCK'N ROLL ART	2 500 €
TOTAL DES SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	478 480 €

Article 2 : d'approuver au titre de l'année 2026, l'attribution de subventions sur projets, conformément aux tableaux d'attribution, ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS SUR PROJET ATTRIBUÉES 2026
COMITE D'ORGANISATION DE LA VILLE AUX LIVRES	4 500 €
FAÏENCERIE	25 000 €
ROCK'N ROLL ART	1 000 €
TOTAL DES SUBVENTIONS SUR PROJET	30 500 €

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet dans le budget de la Ville.

CREIL, le **29 AVR. 2026**


Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Omar YAQOUB


Maire de Creil
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance


Danielle SOKOLONSKI